

# BAZOOKA

## LE WATER BOARDING

Par Mohamed Bouhamidi  
mbouhamidi2001@yahoo.fr.

**J**e vous avoue que je ne connais pas l'orthographe exacte de cette expression américaine. Elle vient juste de créer de sérieux remous aux Etats-Unis, notamment chez les organisations de défense des droits de l'homme. De quoi s'agit-il ? Du veto de G. W. Bush opposé à une loi votée par le Congrès et interdisant la torture pratiquée par la CIA sous la forme du water boarding. L'argument de Bush pour rejeter cette interdiction tardive de la torture est simple : elle a permis d'obtenir des renseignements sur les activités d'Al-Qaïda.

Les Algériens qui ont autour de 60 ans et plus connaissent les deux, ce type de torture et l'argument le justifiant. Le water boarding consiste à plonger la personne torturée dans une baignoire jusqu'à l'asphyxie puis de la retirer in extremis et la replonger une deuxième, une troisième, une quatrième fois, une énième fois jusqu'à ce que la répétition atroce de la mort plusieurs fois approchée brise le torturé et le pousse à parler. Cette torture, en bon français, celui de Bigeard et de Massu, s'appelle la baignoire. Tout simplement la baignoire. Le Congrès américain n'a pas considéré la baignoire comme une torture mais comme un interrogatoire traumatisant mais en termes de langage de substituer nous pourrions difficilement faire la leçon à des experts de la litote. L'essentiel reste que la pratique de la torture a été reconnue dans le pays qui s'autoproclame champion des droits de l'homme, en attendant qu'il avoue l'existence des prisons secrètes, des avions prisons, des assassinats et des complots en tous genres visant à fomenter guerres civiles et guerres tout court. Quand à l'argument de George Bush, nous le connaissons tout aussi parfaitement. Massu et Bigeard justifiaient la torture pratiquée à grande échelle par la nécessité d'avoir vite le renseignement permettant d'arrêter les «terroristes» algériens. Mais l'infamie d'Etat et ses crimes de masse ont-ils eu, un jour, un seul, de la pudeur ? C'est cela l'impudence des puissants, des Etats-Unis à Israël en passant par l'Union européenne : leurs crimes se justifient par une morale, la leur. Tout le reste, même la défense légitime contre leur violence, n'est pas acceptable. Ils ont les moyens, tous les moyens, pour croire qu'ils peuvent nous imposer cette vérité.

M. B.

# PERISCOPE

periscoop2008@yahoo.fr

Le Soir d'Algérie - Lundi 10 mars 2008 - Page 2

## BEN BELLA PIÉGÉ ?

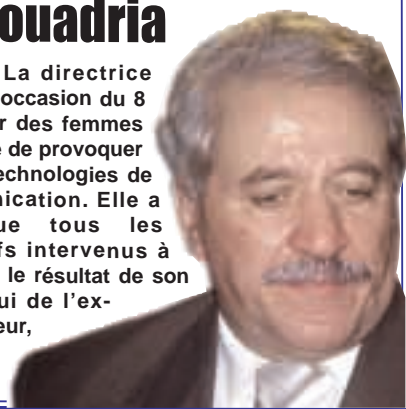
**L**es proches de Ahmed Ben Bella ne cessent de clamer que l'ancien président de la République a été victime d'un piège de l'ENTV qui s'est empressée de rapporter sa déclaration sur son soutien à la révision de la Constitution censée assurer «un troisième et un quatrième mandat» à Bouteflika. Selon eux, la télévision d'Etat a sorti ces propos de leur contexte, l'entretien accordé par Ben Bella ne devait concerner que son élection au Comité des sages de l'Union africaine.



## La conviction de Houadria



Un lapsus ou une conviction ? La directrice d'Algérie Poste, qui a organisé à l'occasion du 8 Mars une cérémonie en l'honneur des femmes de son entreprise, n'a pas manqué de provoquer le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication. Elle a publiquement affirmé que tous les changements positifs intervenus à Algérie Poste sont le résultat de son travail et de celui de l'ex-ministre du secteur, Amar Tou.



## Le ridicule ne tue pas !



Certains sont prêts à tout pour afficher leur soutien à Bouteflika. L'Association nationale des zaoûias n'est pas une exception. A l'occasion de la conférence de presse tenue hier, ses responsables n'ont pas hésité à mobiliser un cheikh pour porter le portrait de Bouteflika à défaut de trouver un endroit adéquat pour l'accrocher. La personne chargée de cette «mission» l'a prise très au sérieux au point d'accepter de rester debout plus d'une heure...

## Sur le carreau

Jeudi dernier, un pilote d'Air Algérie, assurant le vol Dubai-Alger, a refusé qu'un passager accède à bord de son appareil.

Il s'avère que le passager en question est un chef de cabine de la compagnie nationale qui était en vacances dans ce pays. Son visa ayant expiré et se retrouvant sans ressources, ce dernier a été obligé d'attendre dans la zone internationale de l'aéroport de Dubai le prochain vol prévu pour hier, dimanche.

# le HIC

lehic.dz@hotmail.com

## BIENTÔT LE MOULOU...

